

CONGRÈS ACADÉMIQUE - BAYONNE

5 AVRIL 2018

Pour une autre politique éducative (pédagogie, parcours CAP à la licence pro, 3ème PREPAPRO, LP, BTS...) Synthèse atelier

Le débat de cet atelier s'est effectué autour de 4 axes de réflexion principaux + un axe transversal à la thématique du 2^{ème} groupe de travail :

- 1) **Accompagnement Personnalisé** : contesté et contestable autant sur le fond que sur la forme, son existence a été largement remise en question. Ce créneau d'enseignement se réduit souvent au rôle d'une « **variable d'ajustement** » des répartitions de service. Le nombre d'élèves à accueillir ne permet pas une réelle et convenable personnalisation de l'accompagnement. Les élèves peuvent ne pas connaître le professeur chargé de ces heures de cours et ainsi en **négliger l'intérêt**. Si une organisation a bien été élaborée en début d'année scolaire, **son exécution** tout au long de l'année n'en est **pas forcément bien respectée**. Le lien entre cet enseignement et son inscription au projet d'établissement ne doit pas juste reposer sur un objectif « comptable » de récupération de moyens qui se révéleraient être utilisés à d'autres fins.

Il serait judicieux, par exemple, de pouvoir rapidement établir des groupes de travail selon une évaluation des élèves effectuée dès le début de l'année (et selon des critères établis en fin d'année précédente). Une réflexion devrait être menée pour susciter **l'adhésion des élèves** à ce dispositif de remédiation des difficultés qui pourrait faire l'objet d'un suivi plus soutenu en classe de 2nd ou bien se concentrer sur les élèves qui en auraient le plus besoin. Cependant, l'AP, à lui seul, ne peut masquer les lacunes accumulées durant le parcours ainsi que les différents types de troubles cognitifs. La **priorité au dédoublement des classes** reste le moyen le plus favorable à la transmission des apprentissages et pour « assainir » les rapports avec les élèves.

Pour redonner un sens à cet AP, il serait ainsi nécessaire d'en **redéfinir précisément le mode d'organisation, de répartition des horaires, d'encadrement des élèves, de s'y tenir et d'y associer les moyens indispensables à son bon fonctionnement**.

- 2) **Les expérimentations** : si nos pratiques nous amènent régulièrement à tester de nouvelles méthodes pédagogiques, les expérimentations imposées par les institutions (exemple Profan) se révèlent souvent catastrophiques. Leur objectif général de **substituer un maximum de professeurs** conduit à une **infantilisation** du personnel enseignant et à une grande absurdité dans la gestion des moyens alloués quant à leur répartition entre les établissements et les sections ainsi que l'utilisation

réelle qui en est faite. Il faut que cessent ces expérimentations qui n'aboutissent à rien sauf à diviser les enseignants dans les établissements pilotes.

Ces expérimentations ne fonctionnent pas forcément avec toutes les classes, tous les profils d'élèves. Nous préférons leur opposer le respect et la défense de notre **liberté pédagogique**.

- 3) **Orientation et déroulement des cursus** : une véritable politique de l'orientation doit être menée au Collège. Les classes de **4^{ème} et 3^{ème} PP** sont à développer comme une ouverture préliminaire à la voie professionnelle et une meilleure orientation dans la poursuite vers les LP. A noter que ces classes sont impérativement à dissocier de la proposition d'un **enseignement spécialisé**. De ces élèves de Prépa. Pro., la poursuite directe vers un Bac Pro ne doit pas constituer un parcours systématique. Beaucoup auraient besoin d'effectuer un passage en **CAP** avant d'envisager une poursuite vers un Bac Pro. C'est pourquoi l'ouverture et la diversification des CAP est indispensable.

De toute évidence, la **politique de recrutement** est à revoir. Actuellement, les répartitions par Affelnet sont incompréhensibles. Il paraît indispensable de reprendre la main sur l'orientation et notre potentiel de recrutement pour éviter les « fuites » vers le privé. La **motivation des élèves** est au centre du problème et trouvait souvent une alternative par le passage en classes passerelles.

- 4) **Diplôme intermédiaire, examens, ccf** : on assiste clairement à une **dévaluation des examens** et un problème de la **valeur à attribuer au BEP** en intermédiaire. La **reconnaissance des diplômes** (de tous niveaux) et de leur valeur sur le marché du travail est un enjeu stratégique pour contribuer à **casser la mauvaise image** dont souffre la voie professionnelle. Il est à déplorer que des parents et même des collègues enseignants soient toujours aussi réticents à l'ouverture de classe de **CAP** alors qu'il s'agit d'un diplôme sans conteste reconnu par les conventions collectives (contrairement au BEP). Nous défendons cependant le BEP dans son objectif de ne pas laisser les élèves sans reconnaissance de qualifications, par l'octroi de ce diplôme intermédiaire, s'ils ne continuent pas vers le Bac Pro.

Nos élèves parviennent plus jeunes en LP. Ils sont souvent freinés par leurs **manques de maturité et de mobilité** qui leur bloquent l'entrée dans le monde du travail même avec un Bac Pro en poche. **L'ouverture de BTS en LP** leur permettrait de poursuivre leur cursus dans les meilleures conditions et acquérir une maturité autant personnelle que professionnelle ainsi que de meilleures chances d'insertion dans le monde du travail.

Nous renouvelons notre **opposition au système des CCF** et appelons aux **retours à des épreuves finales nationales** comme cela commence à revenir pour certaines disciplines (ex. : Eco-Droit). L'évaluation par **blocs de compétences** est à **bannir**

surtout en enseignement général. C'est un principe absurde (application d'un système d'évaluation d'entreprise) qui écorne le respect des diplômes nationaux.

Nous défendons aussi le **maintien d'une notation chiffrée** des élèves qui constitue un repère pratique et important pour eux. Il s'agit d'une question d'honnêteté par rapport aux élèves.

- 5) **Contexte pédagogique** (en transversal avec le thème abordé par l'autre groupe) : il est fondamental de restaurer **l'autorité du professeur** au centre de la politique éducative, d'arrêter le silence de plomb sur cette permissivité des élèves qui n'est guère sanctionnée, ce laxisme, cette tolérance extrême et remettre la priorité de l'ensemble de la communauté éducative sur le **savoir-être**. Certains collègues parlent même de « bienveillance permanente, mais à sens unique, envers les élèves ». Le **règlement intérieur** n'est pas respecté en toute impunité. Beaucoup de chefs d'établissement ne soutiennent pas les collègues. Ils donnent l'impression de craindre un retour des parents et favorisent l'étouffement des affaires. Il est regrettable que les **conseils de discipline** aient perdu de leur valeur. Ce qui est remis en question, c'est non seulement l'autorité morale mais aussi l'autorité intellectuelle des enseignants par cette attitude de la hiérarchie, qui souvent pointe ouvertement les collègues qui excluent le plus de leurs élèves.

Pour rappel, les **postes d'infirmière à temps complet** dans nos LP font toujours autant défaut ainsi que la présence d'un **médecin scolaire**.

Florence Texier
Corinne Julien

